



RÉNOVEZ ET ÉQUIPEZ VOTRE LOGEMENT POUR LE LOUER AUX SALARIÉS DU LYON-TURIN !

Tout près de chez vous se déroule un chantier exceptionnel : le Lyon-Turin. Pour construire les 57,5 km de tunnel ferroviaire qui relieront, demain, la France et l'Italie, des salariés venant de toute la France sont mobilisés et ont besoin d'un logement.

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison qui nécessite un coup de frais avant d'être mis en location ?

**LA NOUVELLE PRIME MON LOGEMENT LYON-TURIN
EST FAITE POUR VOUS !**



2 000 salariés
à loger à l'horizon 2025

QUELS TRAVAUX ?



AVEC LA PRIME MON LOGEMENT LYON-TURIN, VOUS POUVEZ :

- Remettre à neuf et équiper une **cuisine** ou une **salle de bain** ;
- Repenser l'**agencement** de votre logement, par exemple démolir ou créer une nouvelle cloison ;
- Refaire les **peintures**, les **sols** et les **plafonds** pour apporter une touche de modernité ;
- Réaliser des travaux de **plomberie** et d'**électricité**.

QUEL FINANCEMENT ?

LA PRIME MON LOGEMENT LYON-TURIN C'EST :

- Jusqu'à **70 % du montant total des travaux d'aménagement intérieur**, dans la limite d'un plafond de **5 000 € TTC, par logement**. L'aide est accordée **une seule fois par logement**.



BONUS



- Vous entreprenez par ailleurs des **travaux de réhabilitation énergétique* financés dans le cadre d'un autre dispositif**?**

Pour marquer notre soutien à votre action, le **plafond de l'aide accordée pour vos travaux d'aménagement intérieur passe de 5 000 à 13 000 € TTC**. C'est le moment d'en profiter !

* Travaux d'isolation thermique, changement du mode de chauffage, remplacement des fenêtres, portes-fenêtres et parois vitrées.

** Ma Prime Rénov', prime Certificat d'Économie d'Énergie (CEE), aide à la rénovation énergétique de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan...

Les **CONDITIONS** à respecter pour profiter de la Prime



« GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DU DISPOSITIF MON LOGEMENT LYON-TURIN, ON A PU CONFIER TOUS LES TRAVAUX À DES PROS. UN VRAI GAIN DE TEMPS ET D'ÉNERGIE! NOTRE APPARTEMENT A ÉTÉ TRÈS VITE LOUÉ. AUJOURD'HUI, TOUT SE PASSE BIEN. »



→ Les travaux doivent être **réalisés par des professionnels**. Si vous les réalisez vous-même, aucune prime ne pourra vous être accordée. Des photos avant / après et les factures vous seront demandées.



→ Le logement doit être **décent**. Il doit faire l'objet d'un **diagnostic de conformité électrique** et disposer d'un **diagnostic de performance énergétique valide, supérieur à E**.

PATRICIA, PROPRIÉTAIRE D'UN T2
À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE



→ Le logement doit être loué à un **salaire du Lyon-Turin, pour une durée de 6 ans**. Le versement de la prime sera réalisé sur **présentation du bail et du contrat d'embauche**. La location s'effectue en résidence principale à l'année.



→ Le loyer est **plafonné au prix du marché**.



LOUEZ en toute tranquillité

Une fois votre logement rénové, optez pour **une mise en location facilitée et sécurisée** grâce aux dispositifs proposés par Action Logement :

- Accès à un vivier de **locataires labellisés**, dont la **solvabilité est vérifiée** ;
- Sécurisation des revenus grâce à la **garantie loyers impayés** ;
- **Couverture contre les dégradations** locatives ;
- **Frais d'agence* pris en charge** sous condition.

Pas de mauvaise surprise à l'horizon !

* Agences partenaires d'Action Logement



Et APRÈS le chantier ?

- Quand le tunnel sera construit, vous serez libres de l'usage de votre logement. Des opportunités de location émergeront avec l'arrivée de nouveaux salariés pour exploiter l'ouvrage. Rénover votre logement aujourd'hui, **c'est investir sur le long terme !**



POUR METTRE VOTRE LOGEMENT EN LOCATION,
DÉPOSEZ GRATUITEMENT VOTRE ANNONCE SUR
fil.maurienne.fr

LE SITE DE RÉFÉRENCE POUR SE LOGER EN MAURIENNE.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LOUER VOTRE LOGEMENT
SANS RÉALISER DE TRAVAUX !

+ D'INFO → À LA MAISON DE L'HABITAT



La Maison de l'Habitat
vous accompagne !

POUR EN SAVOIR + ET PASSER À L'ACTION

→ 04 79 83 55 30

→ maisonhabitat@3cma73.com

→ Place Fodéré à Saint-Jean-de-Maurienne

« Créé dans le cadre de la démarche Grand Chantier, ce lieu d'information ouvert à tous, vous propose un accompagnement gratuit sur toutes les questions liées au logement. Nous étudions votre projet et détaillons ensemble les opportunités et différents dispositifs mobilisables pour s'adapter au projet de mise en location souhaité ! »

Jean-Luc LANGAIN, Chargé d'animation
de la Maison de l'Habitat de Saint-Jean-de-Maurienne



MON LOGEMENT LYON-TURIN, BIEN PLUS QU'UNE PRIME

À l'horizon 2025, près de 3 000 salariés sont attendus sur le chantier du Lyon-Turin. Deux-tiers d'entre eux devraient venir de l'extérieur de la Maurienne, soit 2 000 salariés à loger. Plutôt que de construire des bases-vie, le dispositif Mon Logement Lyon-Turin permet de moderniser le parc immobilier local pour les loger. **Au-delà de la Prime Mon Logement Lyon-Turin à destination des propriétaires privés, un partenariat de + de 4,5 M€ a ainsi été signé avec l'OPAC de Savoie pour rénover des logements sociaux.**

Une manière de répondre aux besoins des salariés du chantier aujourd'hui, tout en améliorant la qualité de l'habitat et le cadre de vie pour tous les habitants de la vallée !

→ demarchegrandchantier-lyonturin.fr